

Ce procès-verbal est sujet à changements et sera soumis pour approbation lors du prochain conseil de quartier qui se tiendra le 16 janvier 2019.



CONSEIL DE QUARTIER no 5 SECTEUR VAL-SENNEVILLE

*COMPTE RENDU de la rencontre tenue le 26 septembre 2018 à
19 h, au centre communautaire de Val-Senneville*

PRÉSENCES :

M. Léandre Gervais, conseiller municipal du district no. 5 et président du conseil de quartier
M. Michel Blouin, conseiller de quartier
M. Réginald Béland, conseiller de quartier
M. Gino Pallagrossi, conseiller de quartier
M. Jean Simard, conseiller de quartier
M. Stéphane Dénomme, conseiller de quartier
Mme Marie-Ève Gervais, secrétaire du conseil et commis aux communications

ABSENCE :

Mme Janique Boutin, conseillère de quartier

ASSISTANCE : 3

1- Ouverture de la séance et mot de bienvenue

M. Léandre Gervais, conseiller municipal du district no. 5 et président du conseil de quartier de Val-Senneville, souhaite la bienvenue aux gens présents. Il procède ensuite à l'ouverture de la rencontre. Il est 19 h 07.

2- Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance du 26 septembre 2018

Le président effectue la lecture de l'ordre du jour. Lecture faite, il est proposé par M. Réginald Béland, appuyé de M. Michel Blouin de l'adopter tout en laissant le point *Varia* ouvert.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2018-09-08

3- Lecture, suivis et adoptions du procès-verbal de la rencontre du 13 juin 2018

Le président fait la lecture du procès-verbal de la dernière rencontre. Lecture faite, il est proposé par M. Gino Pallagrossi appuyé de M. Stéphane Dénomme de l'adopter.

Suivis :

- **Parc Polyval** : La demande d'achat du terrain a été envoyée au ministère. Le dossier est en attente;
- **Bois coupé, chemin Val-du-repos** : Le bois ne sera pas récupéré par la Ville;
- **Parc BMX** : L'inauguration du parc a eu lieu le 15(??) septembre passé;
- **Assurance pour les membres du comité des Loisirs** : La demande de couverture des bénévoles doit être effectuée auprès de la Ville;
- **Accès au parc-école** : La demande doit être effectuée auprès de la directrice de l'école pour autoriser la présence des enfants, qui ne sont pas inscrits au service de garde, avant 18 h;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2018-09-09

4- Dossiers à Val-Senneville

- *Amas de roche, usine d'épuration* : Il n'a pas encore été enlevé. Comme discuté avec le chargé de projet, il devrait être enlevé;
- *Poubelles, descente de bateau* : La demande doit être effectuée par un citoyen, auprès de la Ville pour l'installation d'une poubelle de parc;

5- Planification 2018-2019

Le président désire connaître quels projets pourraient être soumis en prévision du prochain budget et du plan triennal d'immobilisations. Il est proposé par M. Michel Blouin, appuyé de M. Réginald Béland de demander les items suivants :

- *Dons et commandites* :
 - Demande pour l'augmentation du montant de 3 000 \$ à 5 000 \$ pour le comité des loisirs;
 - *Soupe communautaire* : Demande pour l'augmentation du montant de 1 500 \$ à 2 000 \$;
- *Plan triennal d'immobilisations* :
 - *Chemin Paré, près de l'école* : Demande de remplissage du fossé, du côté de l'école, d'environ 200 pieds, peut être fait pour permettre le stationnement des voitures lorsqu'il y a des rencontres ou des activités spéciales à l'école;
 - *Accotement asphalté* : Demande d'asphaltage de l'accotement à partir de l'école pour permettre aux écoliers de se rendre au parc BMX de façon sécuritaire;
 - *Développement de parcs* : Polyval et le déménagement du parc Le Nordet qui est devenu désuet;

Adopté à l'unanimité

RÉSOLUTION 2018-09-10

6- Varia

- a) Réduction de vitesse, chemin Paré** : Pour la sécurité des enfants, il est proposé par M. Stéphane Dénomme, appuyé de M. Gino Pallagrossi de demander à la Ville de diminuer la vitesse du chemin Paré à 30 km/h dans la zone scolaire.

Adopté à l'unanimité

RÉSOLUTION 2018-09-11

7- Affaires nouvelles - Questions et interventions du public

- a) Marquage de la limite de vitesse** : Le marquage de la vitesse au sol est à refaire sur le chemin Paré.
- b) Chemin et terrain, station de pompage** : Une demande a été envoyée au ministère des Ressources naturelles pour acquérir le chemin et le terrain;
- c) Fête de Noël** : La fête de Noël du comité des loisirs aura lieu au début du mois de décembre. La date sera communiquée dans le prochain Contact.

8- Date de la prochaine assemblée

La prochaine rencontre se tiendra le mercredi 16 janvier 2019, à 19 h, à la salle communautaire.

9- Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Michel Blouin de lever la séance. Il est 20 h 21.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2018-09-12

**Conseil de quartier no 5 – Secteur Val-Senneville
Rencontre du 26 septembre 2018**

Secrétaire d'assemblée